

**Retour d'expérience :
Club PLUI
territorialisé de
Bourgogne**



Bruno RAMBOURG
DREAL Bourgogne
Service Développement Durable
/Aménagement-Planification-
Territoires



Un Club PLUi territorialisé POUR QUOI ET POUR QUI

I - Contextualisation

- 1 - cadre national
- 2 - cadre régional
- 3 - objectif initial du Club

II - Une journée au Club

- 1 - exposés
- 2 - table ronde
- 3 - ateliers

III - Evolution

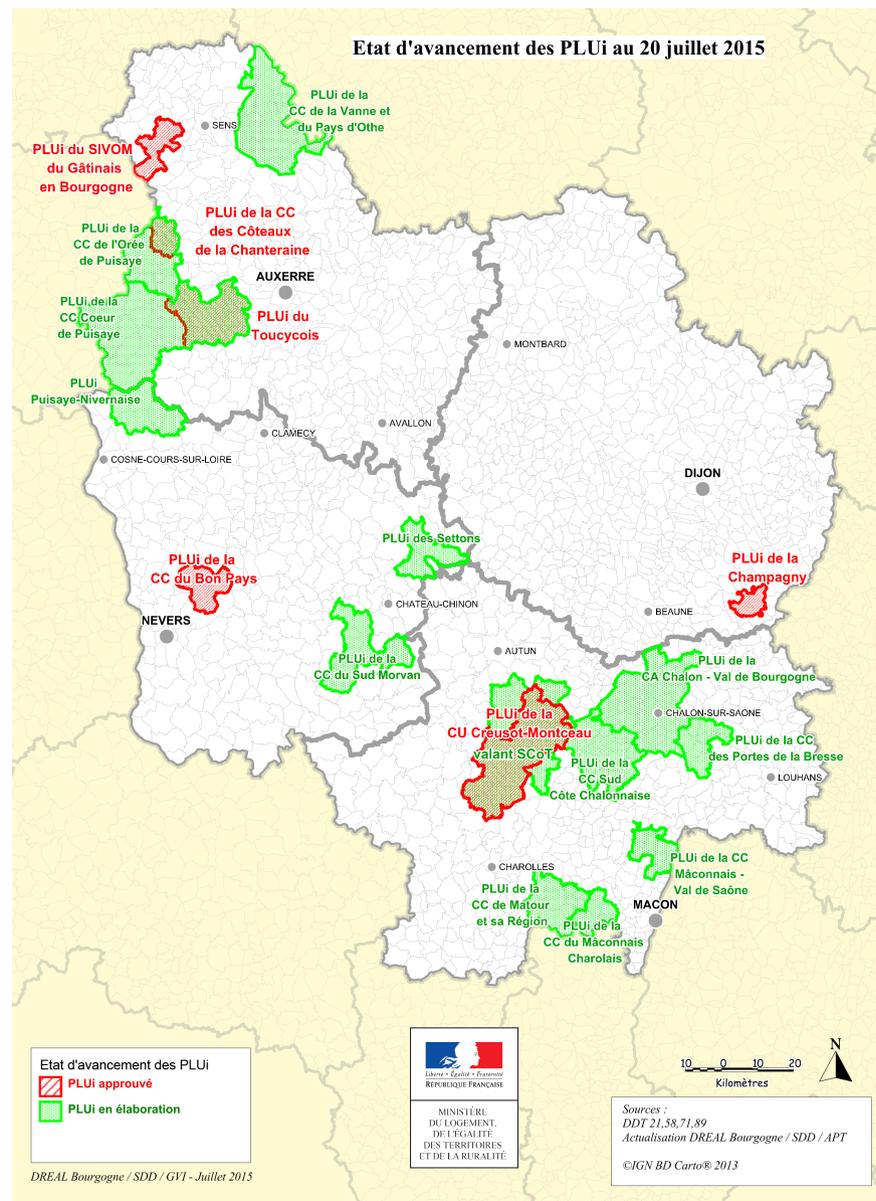
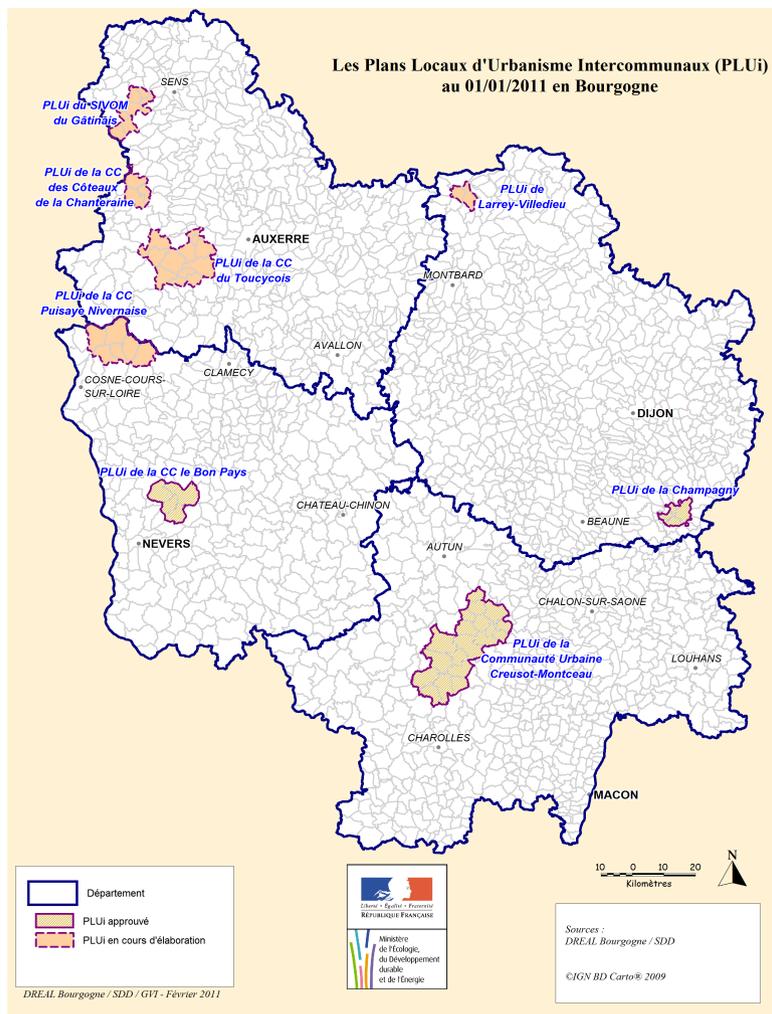
- 1 - public visé
- 2 - re-territorialisation

I - Contextualisation

1 - Cadre national

- Le rapport « Vivre ensemble » Olivier Guichard 1976 envisage la création de 3600 Communautés de Communes et 750 Communautés Urbaines.
- Extrait du discours de N. Sarkozy 11 déc. 2007 : « Les politiques de l'urbanisme doivent être cohérentes avec les logiques du logement, des équipements publics, des transports et de l'emploi. Le niveau le plus adapté pour répartir ces différents besoins, c'est celui de l'intercommunalité. »
- Grenelle 2010 : Engagement national pour l'environnement : le PLU intercommunal est affiché comme la règle ; le PLU communal comme l'exception

2 - Cadre régional



3 – objectif initial du Club

"...ce CLUB a vocation à devenir l'espace d'échanges privilégiés entre les élus et praticiens engagés dans les démarches des PLUi, accompagnés par les services de l'État, l'AdCF, l'agence d'urbanisme Sud Bourgogne, le CERTU et les CAUE [...]"

extrait de l'invitation pour le lancement du Club PLUi bourguignon le 07 décembre 2012

II - Une journée au Club

1) exposés

Un intervenant présente soit un aspect nouveau de la réglementation soit un thème susceptible de mobiliser les collectivités :

les dispositions nouvelles dans la loi ALUR

le cahier des charges - recrutement du bureau d'étude

les freins à la densification

l'économie circulaire

2) table ronde

Quelques invités apportent leur témoignage, leur pratique sur une question susceptible de faire débat

la gouvernance

le projet de territoire

...

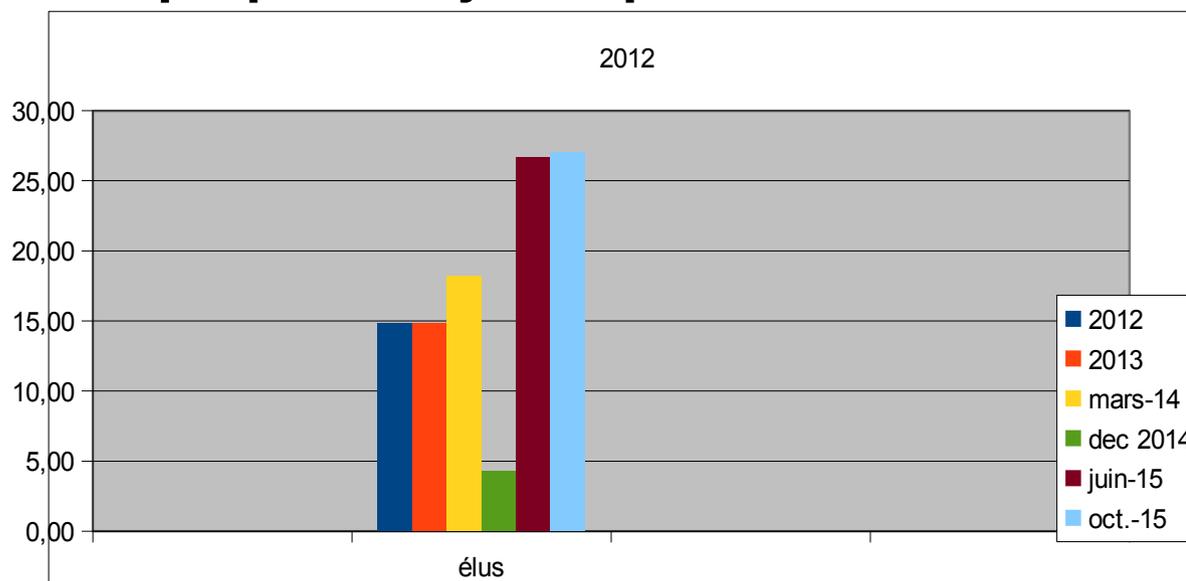
3) Travail en atelier



III – Evolution des rencontres

1) Public visé

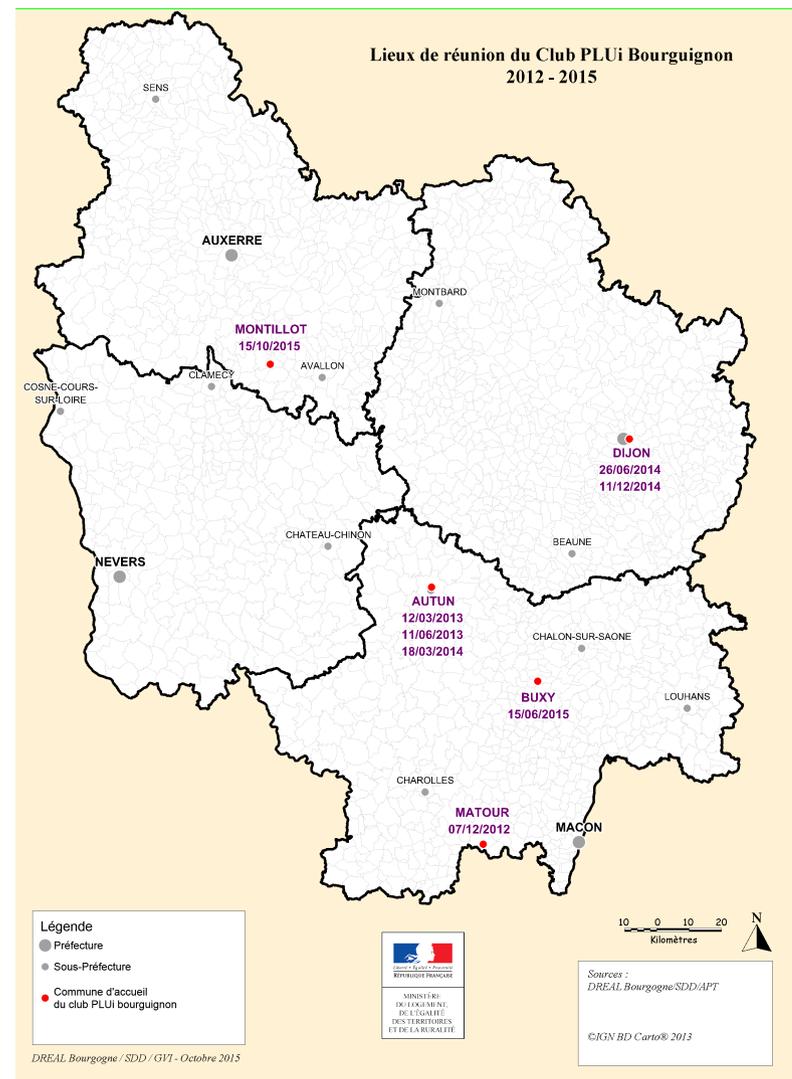
objectif : impliquer toujours plus les élus -



ouverture aux chambres consulaires
(CA – CCI - CMA)

2) re-territorialisation des rencontres

Dans la même optique que précédemment, se rapprocher des territoires pour mieux apprécier les enjeux



Fin
Merci de votre
attention